

Leçon 4 : « La Belgique entre en guerre »

Action 1 – Introduction historique – fiche

1. La « drôle de guerre »

On désigne ainsi cette période singulière, n'ayant de « drôle » que le nom, qui se situe entre la déclaration de guerre par la France et la Grande-Bretagne à l'Allemagne nazie le 3 septembre 1939, suite à l'agression de la Pologne par cette dernière, et l'offensive allemande du 10 mai 1940 sur le théâtre européen du conflit.

« Dès l'ouverture des hostilités, Berlin adopte une stratégie visant à frapper l'ennemi par surprise, vite et fort. C'est « la guerre éclair ». Supposant une grande mobilité, cette tactique de guerre est rendue possible grâce à une aviation massive, une infanterie motorisée, des troupes aéroportées, des chars rapides et une transmission radioélectrique efficace. Ainsi la Pologne est-elle écrasée en moins d'un mois.

Jusqu'au printemps 1940, alors que l'on se bat dans l'océan Atlantique, chacune des parties mène, sur terre, une stratégie défensive : la France campe effectivement derrière la ligne Maginot tandis que l'Allemagne, elle, reste derrière la ligne Siegfried. Au cours de cette période, communément appelée « drôle de guerre », les adversaires s'observent... »¹

Cette période va se caractériser par une intensification de la propagande ainsi que par une politique active d'armement de la part de tous les belligérants.

En Belgique, le 3 septembre 1939, le gouvernement de Bruxelles présidé par Hubert Pierlot s'était prononcé en faveur de la neutralité dans le conflit.² Un gouvernement d'Union nationale se mit en place et le Parlement lui accorda des pouvoirs spéciaux. La mobilisation allait ensuite battre son plein : environ 600 000 hommes âgés de 20 à 40 ans seraient concernés.

« Si la neutralité est de rigueur, l'ennemi potentiel est, quant à lui, pour la majeure partie de l'opinion publique, tout désigné. Les milieux strictement neutralistes sont minoritaires. Aux yeux de beaucoup, l'Allemagne, l'agresseur de 1914, paraît devoir être celui de demain. Les regards se portent dès lors avec une certaine inquiétude vers la frontière orientale, et avec suspicion vers ceux qui, sur le territoire national, pourraient favoriser les menées de l'envahisseur. »³

« Le 10 janvier 1940, un avion allemand s'écrase sur le sol belge, à quelques kilomètres de la frontière allemande. A son bord se trouve des plans d'invasion du pays. L'idée que la Belgique pourrait rester en dehors d'un conflit semble de moins en moins probable. Mais les problèmes intérieurs continuent d'absorber les énergies et ce n'est que de justesse qu'une nouvelle crise gouvernementale est évitée fin avril.»⁴

¹ Julien PAULUS (coord.), *Nazisme*, Liège, Les Territoires de la Mémoire asbl, 2015 (Dossiers Camps), p. 16

² J. GERARD-LIBOIS et J. GOTOVITCH, *L'an 40, la Belgique occupée*, Bruxelles, CRISP, 1971, p. 15

³ Emmanuel DEBRUYNE, « Réfugiés et étrangers dans un pays sur pied de guerre (septembre 1939- mai 1940) », in *La Belgique docile*, op. cit., p. 100

⁴ Chantal KESTELOOT, Fabrice MAERTEN, « L'avant-guerre. La montée des périls », in *40-45. La Belgique en guerre*, CEGESOMA / Le Vif/L'Express hors-série (08/05/15), p. 11

Dossier pédagogique « La déportation des Juifs de Belgique »

La « drôle de guerre » prend définitivement fin le 10 mai 1940 lorsque l'Allemagne nazie lance une vaste offensive sur les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg, violant la neutralité de ces États.

En image :

- *La « drôle de guerre »* – extrait de « Apocalypse » – site dédié au documentaire sur TV5 Monde - <http://www.tv5monde.com/apocalypse/La-drole-de-guerre>